

Stavinohová, Zdeňka

## Le rôle du plus-que-parfait dans les pièces de théâtre contemporaines

*Études romanes de Brno*. 1971, vol. 5, iss. 1, pp. 89-103

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113479>

Access Date: 29. 11. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

## LE RÔLE DU PLUS-QUE-PARFAIT DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE CONTEMPORAINES

ZDEŇKA STAVINHOVÁ

L'emploi relativement fréquent du plus-que-parfait dans certaines pièces de théâtre mérite, à notre avis, plus d'attention qu'on ne lui a prêtée jusqu'à présent. Dans notre article nous traiterons de quelques unes de ses fonctions que nous avons trouvées intéressantes.

Il n'est pas étonnant que le plus-que-parfait soit en général bien plus fréquent dans les récits que dans les dialogues. Cela provient surtout de la différence entre le récit et le dialogue. Toutefois les situations et le style de l'auteur dans les pièces de théâtre jouent aussi un rôle important. La fréquence de l'emploi du plus-que-parfait dans certaines fonctions diffère sensiblement selon le genre littéraire.

En général, et avec raison, on désigne la fonction temporelle du plus-que-parfait comme la plus fréquente. H. Lebek<sup>1</sup> écrit que la désignation de l'antériorité d'un fait passé à un autre fait passé est la fonction primaire du plus-que-parfait. Dans la grammaire Larousse<sup>2</sup> nous lisons que „c'est généralement dans un système: principale – subordonnée que l'antériorité se détermine,“ à savoir dans la structure „quand + plus-que-parfait – imparfait“, mais dans les dialogues des pièces de théâtre, il n'en est pas ainsi; c'est généralement le contraire. C'est-à-dire que l'antériorité y est exprimée le plus souvent par deux propositions indépendantes ou juxtaposées ou coordonnées.

Quant à l'antériorité entre deux faits passés dans les pièces de théâtre, c'est surtout l'antériorité à un fait désigné par le passé composé (moins souvent par l'imparfait) qui est indiquée par le plus-que-parfait:

Alessandrovič: *Vous ne pensez pas que je suis assez bête pour m'embarrasser d'un pareil abruti. Je l'avais pris à l'essai. Maintenant j'ai compris.* Ay. 169.

Maillard: *Bien sûr, il s'agissait d'un crime crapuleux. Mon bonhomme avait assassiné une vieille dame pour la voler, mais après tout, il n'y avait pas de preuve décisive.* Ay. 15.

Hugo: ... *Il n'y avait plus d'ordre. Ça vous laisse tout seul les ordres, à partir d'un certain moment. L'ordre était resté en arrière et je m'avançais seul et j'ai tué seul et ... je ne sais même plus pourquoi.* Sar. M. S. 17.

Dans certains cas on peut parler même d'une antériorité logique: le plus-que-parfait apparaît parmi plusieurs verbes et exprime l'antériorité par rapport aux faits qui le suivent. C'est ce que nous voyons dans l'exemple suivant:

Bates: ... *Alors, vous êtes convaincu? Vous avez entendu ce qu'elle a fait répondre. Elle avait donné à cet homme des instructions si rigoureuses, qu'il n'a jamais voulu admettre que c'était un Blanc qui lui parlait.* Ba. 27.

Une situation analogue:

Yvonne: ... *Voici ce qui est arrivé. Il était cinq heures, l'heure de ma piqûre. J'ai pensé que ce serait une distraction. Une fois la piqûre finie, j'ai cru entendre l'ascenseur*

<sup>1</sup> H. Lebek, p. 142.

<sup>2</sup> Grammaire Larousse, p. 345.

*qui s'arrêtait à l'étage. J'ai couru dans l'antichambre. Je m'étais trompée. En revenant dans la salle de bains, je me suis trouvée mal. Georges est arrivé par miracle.* Co. 187.

Dans cet exemple, le plus-que-parfait nous paraît intéressant encore d'un au trepoint de vue: il divise cette communication en deux parties et paraît donc être en même temps un moyen de composition. Les cas où le plus-que-parfait revêt plus d'une seule fonction sont assez fréquents. Les cas où la fonction du plus-que-parfait est non seulement grammaticale, mais encore expressive, se rencontrent très souvent chez les auteurs dramatiques.

Comme le plus-que-parfait peut exprimer l'antériorité non seulement par rapport aux faits passés (peu importe s'ils sont exprimés par les temps simples, composés ou périphrastiques), mais aussi par rapport aux faits présents ou même futurs, „l'intervalle“ temporel entre les faits respectifs peut être fort différent, et il peut accentuer ainsi l'éloignement du fait au plus-que-parfait. L'idée de l'écart temporel peut être renforcée encore par un adverbe:

Alexandre: ... *Je suis incorrigible! On m'avait rejeté aux enfers et je m'étonne qu'on ne m'accueille pas comme si je revenais du paradis...* S. 91.

Ici l'écart entre les deux faits nous paraît si important qu'on pourrait y ajouter „à cet époque-là“ et „à présent“.

Le général: ... *Il ne doit pas partir du principe que sa machine est sans défaut et que les pilotes ne savent pas la manier, mais qu'elle n'est pas au point et qu'il doit trouver ce qui ne va pas.*

B., comme s'il reprenait sa respiration: *C'est ce que nous avons déjà essayé de lui faire entendre.* J. R. 138.

Dans cet extrait l'écart des deux temps est encore souligné par l'adverbe „déjà“.

Le plus-que-parfait peut aussi se trouver en face d'un fait futur:

Adolphe: *Victor, que faites-vous demain midi?*

Victor: *J'avais accepté un déjeuner à Deauville.* Sal. A. 33.

C. Boer dit à propos de l'intervalle temporel que le plus-que-parfait „laisse à notre esprit la liberté d'imaginer le recul qu'il lui plaît.“<sup>3</sup> Et même si le plus-que-parfait est associé à un imparfait, on devine d'après le contexte que l'écart de temps peut être de longueur bien différente. La diversité de cet écart est également rendue par l'emploi de différents temps (plus-que-parfait – imparfait, plus-que-parfait – passé composé, plus-que-parfait – présent, etc.). Souvent on le précise par un adverbe ou par le contexte même.

Dans l'exemple suivant, l'association du plus-que-parfait au présent exprime un grand intervalle, souligné encore par l'adverbe:

Philémon: *Ah! j'y suis... C'est une idée qui fera son chemin, je vous le prédis. D'ailleurs il y a déjà longtemps que je l'avais eue.* An. S. 106.

Florence: *Nous nous séparerons le plus vite possible. Dignement, sans crier, ni pleurer. Ça aussi, nous l'avons décidé.* R. 24.

Dans cet extrait nous trouvons le plus-que-parfait en corrélation avec le futur.

Florence: *Et si nous demandions tout de suite une chambre ici? Valentin, formel: On nous avait recommandé l'hôtel du Lion d'or, nous allons voir l'hôtel du Lion d'or.* Ro. 14.

L'écart temporel peut suggérer parfois l'idée de l'opposition entre les deux actions.

<sup>3</sup> C. Boer, p. 202.

<sup>4</sup> Walter v. Wartburg et P. Zumthor, p. 102.

Ce fait est rappelé aussi par W. Wartburg et P. Zumthor.<sup>4</sup> Le fait au plus-que-parfait prend ainsi du relief. En voilà quelques exemples :

Ménard: *Je m'étais juré de ne jamais vous revoir. Et je suis là.* R. F. 17.

Flora: *Je lui ai demandé de venir d'urgence... Il m'avait promis d'être à Neg Meil avant midi. Il est cinq heures. J'attends toujours...* R. F. 28.

Cecilia: *Le procès devait se terminer vers six heures du soir. C'est mauvais signe... Il m'avait promis que Davis serait en liberté conditionnelle huit jours après son arrestation, et il est en prison depuis trois mois.* Ba. 21.

Ces exemples nous montrent que les deux temps en opposition ne sont pas toujours forcément situés dans la même proposition, ils peuvent se trouver dans deux propositions indépendantes. L'opposition n'est pas toujours explicitement exprimée, elle peut être implicitement contenue dans le contexte :

Michel: *Et vous, Docteur? J'avais cru comprendre que vous opéreriez vendredi?*

Ménard: *J'ai pris d'autres dispositions, M. Perrin.* R. F. 19.

Dans cet exemple, on pourrait compléter les paroles de Michel „et comme je vois, vous êtes ici...“.

La situation nous paraît analogue dans l'exemple suivant :

Flora: *Dites-moi, Monsieur Gabriel, avez-vous l'intention de prolonger longtemps votre séjour?...*

Gabriel: *Vous m'aviez demandé de vous trouver des sommiers et d'équiper au mieux la baraque!...*

Flora: *N'aurais-je plus droit de changer d'avis?...* R. F. 34.

On pourrait compléter la réponse de Gabriel comme suit: „et maintenant vous ne le voulez plus“.

Ainsi le grand intervalle temporel ou l'opposition entre les faits contribuent à rendre la communication plus expressive, car cela permet au faits de mieux ressortir du contexte. D'ailleurs d'après les textes que nous avons examinés c'est toujours dans un dialogue mouvementé qu'on insiste sur un fait en le mettant au plus-que-parfait. Voici d'autres exemples où le plus-que-parfait fait ressortir les faits :

Michel: *Dieu! J'avais oublié... J'oublierai toujours... (Il s'effondre contre le lit) Jamais je ne comprendrai. Jamais.* Co. 299.

Yvonne: *S'il me chasse, c'est qu'il ne supporterait personne. Je l'avais supplié de se mettre au lit. Il m'a répondu en donnant des coups de poing par terre. Il est à plat ventre dans le noir.* Co. 274.

Yvonne: *Je vous voyais tous, dans le coin... J'étais seule, seule au monde. On m'avait oubliée. J'ai voulu vous rendre service.* Co. 297.

Le contexte aide à comprendre la raison de l'insistance sur le fait au plus-que-parfait.

Quelquefois la mise en relief à l'aide du plus-que-parfait peut traduire la constatation d'un fait qu'on avait prévu.

Mme D: *Elle ne veut pas me recevoir...*

Edmée: *Je l'avais dit à Madame. Croyez-moi, comme je l'expliquais à l'instant à ces messieurs-dames, c'est bien fini pour Monsieur et pour la famille de Monsieur.* An. S. 139.

Karsky: *Je vous avais dit qu'on ne pouvait pas s'entendre avec ces gens-là. Nous avons les deux tiers du pays... et voilà une poignée d'hommes sans le sou qui réclame... la majorité.* Sar. M. S. 147.

Michel: *Papa m'intimide...*

Yvonne: ... *Tu vois, Léo, je te l'avais dit.*

Léo: *Bonne chance. Viens Georges. Quittons le confessionnal.* Co. 202.

Nous avons déjà constaté que, dans les dialogues des pièces de théâtre que nous avons examinées, le plus-que-parfait est beaucoup plus souvent associé à un passé composé qu'à un imparfait, ce qui est d'ailleurs tout à fait normal. En ce qui concerne son association à l'imparfait, nous pouvons dire que dans cette liaison le plus-que-parfait n'exprime pas forcément la répétition, il y peut exprimer aussi un fait unique. Cf. l'exemple suivant:

Hoederer: ... *Tu savais donc quelque chose de mes négociations avant de venir ici?*

Hugo: *N-non. On en avait parlé en l'air, au Parti, et la plupart des types n'étaient pas d'accord...* Sar. M. S. 203.

Ce n'est qu'après la conjonction de temps que le plus-que-parfait relatif à un imparfait exprime toujours des faits répétés ou habituels. Il peut exprimer une répétition même dans une proposition indépendante, et cela à l'aide d'une expression adverbiale (Fait rappelé aussi par G. et R. Le Bidois).<sup>5</sup>

Il y a des cas où le plus-que-parfait peut exprimer la simultanéité de deux faits qu'on peut encore souligner en ajoutant „à ce moment“ ou une autre expression. Dans l'association avec le passé composé ou, dans un récit, avec le passé simple, on peut parler de la simultanéité sur un point de durée (fait rappelé, entre autres, aussi par W. v. Wartburg et P. Zumthor):<sup>6</sup>

Caligula: *Remarque que je l'ai déjà eue?*

Hélicon: *Qui?*

Caligula: *La lune... C'était l'été dernier. Depuis le temps que je la regardais et que je la caressais sur les colonnes du jardin, elle avait fini par comprendre.* C. 170.

Dans ce cas nous pouvons remarquer que le plus-que-parfait exprime aussi l'achèvement d'une action.

Le chef de la sûreté: *Mes quatre loustics qui n'avaient pas mangé depuis deux jours, venaient de siffler une barrique de rhum. Au poste, ils balbutiaient des paroles incohérentes, et dans mon bureau, j'ai dû en faire secouer un qui s'était endormi pendant que je l'interrogeais.* Sal. D. 38.

Mme Chanel: *Oui, je suis revenue dans la maison vers une heure du matin!*

Suzon: *Pourquoi ne l'avais-tu pas dit?*

Mme Chanel: *Je ne pensais pas que les choses en arriveraient là.* Th. 28.

Quant à l'emploi du plus-que-parfait dans les propositions subordonnées, dans les pièces de théâtre, nous l'avons trouvé le plus souvent dans les relatives. Dans sa fonction temporelle, il y est associé non seulement aux temps passés, mais aussi au présent, au conditionnel etc. En voici quelques exemples:

Le général: ... *Il faisait une chaleur ce jour-là! Par esprit de contradiction, moi qui avais tenu six mois dans leur caveau (peut-être parce que j'étais vexé du coup du 14 juillet: moindre défense), je prends un sale rhume.* An. H. 9.

Le baron: *Cette assiduité à la classe que je n'avais pas eue dans mon enfance, me valut la récompense permise par la morale aux bons écoliers.* Gi. F. 15.

Frédéric: ... *Agathe a découvert un arbre qu'avait planté le général Falsen.* Sa. Ch. 11.

Serge: *Non ... Elle ne m'aurait jamais approuvé.*

Alexandre: *Malgré tout ce qui lui était arrivé?* So. 108!

<sup>5</sup> G. et R. Les Bidois, p. 449/I.

<sup>6</sup> W. v. Wartburg et P. Zumthor, p. 102.

<sup>7</sup> A savoir: „quand on te le demandait“; alors la simultanéité n'y est pas explicitement exprimée.

Isabelle: *Pauvre Georges, lui qui avait inventé une si belle histoire. Trouver en arrivant ses dignes parents en révolte.* An. S. 147.

François: ... *Ce qui me rend fou, c'est que ceux-là mêmes qui en étaient arrivés à maudire leurs proches, devront les pleurer maintenant que leur innocence est reconnue ...* So. 33.

Mais nous avons rencontré le plus-que-parfait aussi dans les propositions subordonnées, ayant la valeur d'un complément objet, dans les circonstancielles-locatives, dans les comparatives, etc. Toutefois cet emploi n'y est pas fréquent.

Les cas de l'emploi du plus-que-parfait dans le style indirect où il correspond au parfait du style direct n'ont pas été non plus bien fréquents. Quant au plus-que-parfait dans le style indirect libre, appelé par G. et R. Le Bidois le plus-que-parfait „des direts”,<sup>8</sup> on le rencontre plutôt dans les oeuvres prosaïques, où il allège la structure de la phrase.

A la fonction temporelle du plus-que-parfait peuvent s'associer aussi quelques significations logiques. Il peut exprimer une cause ou une explication. On rappelle cette fonction, quand le plus-que-parfait est associé à un imparfait (G. et R. Le Bidois, Cressot, etc.), mais nous trouvons que le plus-que-parfait peut avoir ce sens, même s'il est associé à un autre temps. Voilà quelques exemples:

Valéria: *Il faisait plein de fautes d'orthographe. Il avait dû quitter l'école de bonne heure.* Ro. 21.

Gaby: *J'ai été voir si Catherine n'était pas malade, il m'avait semblé entendre claquer la porte...* Th. 22.

Delaville: *Pendant la grève, une dizaine de charbonniers étaient restés fidèles. Nous les gardions à bord de nos navires et nous les logions, car j'avais appris la décision de Durand de les supprimer.* Sal. D. 46.

Le dernier exemple nous montre que la fonction causale ou explicative peut être accentuée encore par une conjonction. Malgré une grande analogie entre les fonctions du plus-que-parfait et de l'imparfait, il y a un trait qui est spécifique au plus-que-parfait: la présentation des faits comme achevés ou acquis. De cette façon, dans certains cas, l'action peut être présentée comme résultative, car un état résulte de l'achèvement de l'action que le plus-que-parfait exprime. C'est ce qui le fait très approprié pour l'introduction dans un récit. Pour la même raison on l'emploie aussi pour terminer un récit. Cet emploi est souvent cité par les grammairiens (par exemple par R. L. Wagner — J. Pinchon,<sup>10</sup> par A. Dauzat,<sup>11</sup> par la grammairienne Larousse,<sup>12</sup> etc.).

M: *Les lampes rouges du tableau de bord se sont mises à clignoter sous mes yeux, puis le Cyclone s'est brutalement engagé en piqué pendant que j'essayais en vain de rallumer la combustion. Mon sang s'était bloqué dans les veines et j'ai pensé que j'allais me tuer ... C'est à ce moment-là que vous avez dû perdre le contact avec moi.* J. R. 183.

M: *J'aurais dû vous dire ce qui se passait ... Je ne pouvais pas. Mon coeur s'était arrêté de battre, je ne respirais plus. Je comprenais tout, j'essayais de soutenir l'avion et je sentais qu'il tombait de plus en plus lourdement comme une flèche ... La terre montait vers moi et mes cinquante mille mètres d'altitude me filaient en sifflant dans les oreilles. Voilà. Il n'y a pas de panne de radio.* J. R. 184.

<sup>8</sup> G. et R. Le Bidois, p. 449/I.

<sup>9</sup> G. et R. Le Bidois, p. 449/I; Cressot M., p. 130.

<sup>10</sup> R. L. Wagner — J. Pinchon, p. 359.

<sup>11</sup> A. Dauzat, p. 217.

<sup>12</sup> Grammaire Larousse, p. 344.

Dans la dernière partie de cet exemple, l'imparfait descriptif donne aussi, à l'aide du contexte, une image impressionnante. Et par le présent, le narrateur passe à la situation actuelle.

Dans le récit, le plus-que-parfait peut jouer le rôle d'un moyen de composition. Quoique dans les dialogues le récit soit bien peu fréquent (et s'il y en a, il est d'habitude tout-à-fait court), on trouve aussi des cas, où la fonction du plus-que-parfait est analogue à celle qu'il a dans une oeuvre prosaïque.

Au commencement d'un récit ou dans une description, les faits au plus-que-parfait nous sont présentés comme achevés et nous introduisent ainsi dans la situation dans laquelle commence le récit principal. En raison de son caractère, H. Sensine appelle „descriptif“ ce type du plus-que-parfait.<sup>13</sup> O. Ducháček constate que le plus-que-parfait dans un récit „marque mieux l'enchaînement des actions“.<sup>14</sup> Nous trouvons que cette caractéristique est aussi en relation avec la faculté corrélatrice du plus-que-parfait le liant avec d'autres temps. Au commencement du récit, en présentant la situation, le plus-que-parfait arrive à éveiller l'attention du lecteur. H. Sten le caractérise dans cet emploi comme „le moyen de captiver l'intérêt“:

Adolphe: *Pour ne pas vous alarmer, je ne vous avais pas encore fait part de ma dernière conversation avec le docteur Bouchon. Votre père, Victor, est condamné... par la médecine ... Son coeur peut flancher aujourd'hui, demain — il peut durer un mois, — deux ans même, mais deux ans, c'est le gros lot. C'était le gros lot.* Sal. A. 34.

Dans ce cas, le plus-que-parfait annonce une communication importante, tandis que par le dernier imparfait on exprime un fait qui, à ce moment-là, ne compte plus. Quand Adolphe révèle son entretien avec le docteur, on pourrait compléter: Et voilà ce qu'il m'a dit...

Le plus-que-parfait terminant un récit joue un rôle analogue. Il présente la situation donnée comme une action achevée: là où le récit ne finit pas complètement, c'est une de ses parties qui finit:

Le couliissier: ... *En huit jours, le bloc était vide de ses habitants, ... J'avais entre temps dans la ville, à propos d'une famine en Orient reçu quelques notions du courtagé et du séquestrage de blé et assuré ma vocation définitive, ...* Gi. F. p. 49.

Le président: *Une première face glabre; ... me fournit l'occasion de gagner mes premiers mille francs à passer de fausses pièces de cent sous. Une autre, non moins glabre, ... donna l'essor à mon talent en me confiant la direction d'une équipe de vendeurs de piles électriques truquées. J'avais compris. Et depuis il m'a suffi de me livrer à chacun de ces masques sans vie, ...* Gi. F. 17.

Le plus-que-parfait exprime dans cet extrait un fait achevant une période de la vie du personnage et en même temps un tournant décisif dans sa vie, donc un fait important.

Nous avons déjà montré qu'on emploie parfois le plus-que-parfait pour insister sur un certain fait qui n'est pas forcément trop important. Mais il y a aussi des cas où le fait au plus-que-parfait peut être objectivement envisagé comme important: Yvonne: *C'est lui qui refusait de sortir.*

Léon: *Lui en as-tu donné souvent l'occasion? As-tu cherché à ce qu'il rejoigne des bandes de jeunes gens et de jeunes filles? Avais-tu admis d'envisager son mariage?* Co. 198.

<sup>13</sup> H. Sensine, p. 41.

<sup>14</sup> O. Ducháček, p. 214.

Dans cet exemple, le plus-que-parfait exprime nettement le fait le plus important qui ressort ainsi du contexte.

L'emploi du plus-que-parfait pour souligner un fait — qu'il s'agisse d'un fait réellement important ou bien simplement accentué par celui qui parle — est, dans les dialogues, un procédé très fréquent et nous l'avons très souvent rencontré. Il nous paraît efficace et, à notre avis, c'est pour cette raison que les auteurs le tiennent en faveur, soit consciemment, soit inconsciemment. Dans ces cas, on pourrait envisager le plus-que-parfait comme un moyen expressif. M. Piotrovskij, tout en caractérisant le plus-que-parfait et le passé récent comme neutres du point de vue stylistique, constate que le plus-que-parfait attire l'attention du lecteur sur le fait qu'il exprime.<sup>15</sup> Il nous semble que, dans la communication, le caractère descriptif du plus-que-parfait donne au fait un certain relief. La situation est analogue, quand le plus-que-parfait exprime le fait sur lequel on insiste. Mais tout en désignant un fait important, le plus-que-parfait exprime souvent en même temps l'antériorité:

Michel: *Sophie m'a tellement répété qu'elle était un camarade que je n'avais rien à lui cacher.*

Madelaine: *Tu lui avais caché notre amour.*

Michel: *C'est parce que cet autre me gênait... Je voulais te montrer libre, ...* Co. 235.

Le Vicomte: *J'exige, monsieur, une explication!...*

Victor: *Elle sera brève; j'avais été chargé par le conseil de famille de faire l'enquête sur vos antécédents, vos dettes et vos instincts.*

Adolphe: *Mais votre rapport au conseil fut favorable!*

Victor: *Oh! pour la famille!... Je n'étais pas chargé de défendre le bonheur de Marie-Blanche.* Sal. A. 28.

Marie-Blanche: *... La famille avait décidé notre mariage. Eh bien! j'étais heureuse, fière de rendre service à la famille.* Sal. A. 43.

Caligula: *Tu avais décidé d'être logique, idiot. Il s'agit seulement de savoir jusqu' où cela ira.* C. 175.

Dans le dernier exemple, le fait exprimé au plus-que-parfait est à tel point important qu'il entraîne à sa suite toutes les folies de Caligula (qui se parle ici à lui-même). Bien sûr, c'est aussi le contexte qui nous permet de nous rendre compte combien le fait au plus-que-parfait est important.

Souvent le fait au plus-que-parfait est non seulement important, mais aussi éloigné du moment où l'on parle. Cet éloignement peut être long ou plus ou moins court.

Le contexte, dans l'exemple suivant, nous fait comprendre que l'éloignement des faits exprimés au plus-que-parfait est varié:

Michel: *Papa m'avait laissé entendre qu'il me trouverait une place de secrétaire et il fallait savoir la sténo. J'ai essayé, ... J'y ai rencontré une jeune fille, ... qui vivait grâce à la gentillesse d'un type de cinquante ans... Il était veuf et il avait perdu une fille qui lui ressemblait... Il ne la rencontrait presque plus... Il avait loué une garçonnière. Bien sûr, il ne peut pas être question de jalousie — c'est moins grave qu'une femme mariée — seulement, à cause de toi, à cause de la maison, je ne pouvais pas admettre un partage.* Co. 206—7.

Jeanne: *On a retrouvé une lettre qu'il a écrite avant de disparaître voilà dix-huit ans... Il l'avait adressée à la Présidence du Parti, mais personne n'en avait jamais eu communication.* So. 28.

<sup>15</sup> R. G. Piotrovskij, p. 178.



Esther: ... *Elle est née aveugle, mais ce n'est pas de ça qu'elle souffrait, elle s'y était accoutumée depuis longtemps. Elle souffrait d'être seule.* Ba. 28.

Dans ce dernier exemple, le caractère résultatif du plus-que-parfait fait encore mieux ressortir l'importance du fait.

Marie-Thérèse: *De quoi te plains-tu? Maman avait obtenu pour toi la Légion d'honneur!*

Adolphe au prince: *Vous n'avez pas connu, monsieur, cette créature admirable dont la vie fut un enchevêtrement de douceur et d'énergie ... Dieu l'a certainement appelée près de lui.* Sal. A. 13.

Georges: *Et vous aviez vraiment joué ici autrefois?*

Philémon: ... *Non, c'était une erreur.*

Georges: *Nous avons très peu de temps devant nous.*

Philémon: *Guillotard, en effet, nous avait parlé de ce cachet pour mardi ou mercredi.*

Georges: *Mes projets ont été changés à la dernière minute.* An. S. 102-3.

L'éloignement du fait passé, exprimé par le premier plus-que-parfait, est encore souligné par l'adverbe „autrefois“.

Il arrive fréquemment que ce fait éloigné et important soit fixé précisément dans le temps. Les indications temporelles montrent bien la variété de cet éloignement:

Valéria: ... *Sept ans déjà! Un beau matin, vous débarquez ici. Par hasard! Vous ne saviez pas où aller.*

Florence, d'un ton indéfinissable: *Valentin et moi, nous étions partis à l'aventure.* Ro. 17.

Des exemples analogues sont nombreux dans cette comédie. Et même si, dans plusieurs cas, l'indication temporelle manque, on comprend facilement, à l'aide du contexte de la pièce entière, que le plus-que-parfait exprime des faits qui se sont passés, il y a sept ans.

Dans l'extrait suivant, l'expression „je me souviens“ nous permet de deviner que ce sont deux faits éloignés qui sont exprimés au plus-que-parfait et le contexte de la pièce entière nous le laisse comprendre sans hésitation:

Valentin: *Veux-tu que je t'aide?*

Florence: *Tu m'avais aidée? ... Je suis toute chiffonnée. Je ne peux pas sortir comme ça.*

Valentin, qui n'ose pas exiger: *Tu avais mis un pantalon.*

Florence: *Oui, je me souviens.* Ro. 32.

Il faut chercher, comment exprimer cet emploi, quand on traduit dans une langue où le système des temps passés n'est pas aussi riche qu'en français et il faut le compenser d'une autre façon.

Dans l'exemple suivant, l'indication temporelle compte pour un court épisode:

La mère: ... *Quand, il y a cinq ans, en revenant des quais, Jules était tombé à bicyclette...*

Julia: *Vous savez pourquoi?... Il s'était lancé exprès sur le trottoir sachant qu'il pourrait en mourir ... Un chat affolé s'était jeté devant sa roue. Pour ne pas l'écraser, il a tourné son guidon vers le trottoir...* Sal. D. 30.

Mme L.: ... *Il y a deux ans, à Chartres, on m'avait dit qu'il s'était tué, et, comme le commandant Richard, on s'était trompé.* J. R. 130.

Dans le Boulevard Durand de Salacrou, on peut trouver assez souvent cet emploi du plus-que-parfait. En voici un autre exemple:

Le délégué: ... *Bois un coup de cidre...*

Jules: *Merci, je bois de l'eau.*

Le délégué: *C'est vrai! On me l'avait dit ... On m'a dit aussi qu'il y a deux ans, tu avais témoigné en conseil des prudhommes contre un ouvrier.*

Jules: *Il avait volé.*

Le délégué: *S'il avait volé, c'est sa condition d'ouvrier qui l'avait amené à voler. Et c'est sa condition d'ouvrier qui était condamnable, mais pas l'ouvrier.*

Jules: *Je n'étais pas juge, mais témoin et j'avais été témoin du vol.* Sal. D. 33.

Dans cet exemple les plus-que-parfaits, accentuant le fait, côtoient les plus-que-parfaits exprimant un fait éloigné, mais tous désignent des faits importants.

L'éloignement du fait passé qui est important et précisé par une indication du moment où il s'était passé peut être très varié. Il peut exprimer aussi bien un vieux souvenir qu'un fait à peine réalisé. Le plus-que-parfait peut avoir cette fonction aussi bien dans une subordonnée que dans une indépendante (celle-ci plus fréquente dans les dialogues). Si le plus-que-parfait se trouve en rapport avec le présent (soit en opposition avec lui, soit exprimant l'antériorité) le fait communiqué ressort ainsi avec plus de relief. Cette mise en relief d'un fait important par l'emploi du plus-que-parfait est très fréquente. P. Imbs<sup>16</sup> rappelle qu'on emploie le plus-que-parfait associé à un adverbe exprimant la vitesse, surtout si le fait qu'il exprime termine le récit et qu'il est survenu avant d'être attendu. Il apprécie l'expressivité de cet emploi. Voici aussi un exemple du plus-que-parfait accompagné d'un adverbe de vitesse:

Le chômeur: *Une petite malaxeuse de rien du tout qui tournait bien rond. Je m'y étais tout de suite fait. J'étais content. Et puis mon coude s'est trouvé pris.* Ro. 31.

Il y a des cas où le plus-que-parfait exprime un fait complètement terminé à un certain moment:

Marie-Thérèse: *Et un soir pareil! Au moment précis où arrive Paulette que nous refusions de recevoir depuis trente ans! Nous avions enfin passé l'éponge, puisque par son mariage, elle devenait princesse Boresku. Elle épousait un prince...* Sal. A. 10.

Le moment de l'achèvement de l'action, c'est le jour du mariage.

Dans l'exemple suivant, le plus-que-parfait exprime un achèvement rapide et complet d'une action:

M: *... Aujourd'hui où le temps était clair, je voyais les villes glisser au-dessous de moi comme dans un rêve. Quand vous m'avez envoyé ma position sur Lyon, toutes mes appréhensions s'étaient évanouies. Cette lampe à souder m'inspirait soudain une telle confiance que j'ai oublié toutes mes inquiétudes.* J. R. 181.

Dans les dialogues, le plus-que-parfait, utilisé après certaines conjonctions (par exemple „à peine que“) et se trouvant dans ce cas dans la principale, remplace le passé surcomposé; dans une oeuvre prosaïque, il remplace le passé antérieur:

Le général: *... et puis la tournée a repris son périple, ... Le bateau avait à peine quitté la rade qu'une bonne âme devait m'apprendre, en outre, que pendant ces six semaines où j'avais cru chanter Lakmé avec elle, elle n'avait pas cessé de me tromper avec le garçon d'ascenseur du Grand Hôtel.* An. H. 13.

Il y a aussi deux emplois du plus-que-parfait qu'on pourrait désigner, avec P. Imbs,<sup>17</sup> comme transpositions stylistiques. Le premier est le plus-que-parfait hypocoristique. Son rôle est analogue à celui de l'imparfait hypocoristique. Mais dans les pièces de théâtre que nous avons examinées, nous n'en avons trouvé aucun exemple. On peut trouver cet emploi du plus-que-parfait dans la langue familière, quand on parle

<sup>16</sup> P. Imbs, p. 127.

<sup>17</sup> P. Imbs, p. 129.

à un petit enfant. Dans ce cas le plus-que-parfait perd sa fonction temporelle, il n'exprime plus l'antériorité.

Une autre transposition stylistique réside dans le plus-que-parfait d'atténuation ou de politesse. Certains auteurs y voient un emploi modal du plus-que-parfait. J. Šabršula<sup>18</sup> et O. Ducháček<sup>19</sup> jugent que le plus-que-parfait y prend un caractère modal de modestie. Cet emploi rappelle aussi l'imparfait d'atténuation, avec la seule différence que l'atténuation du fait ou de l'action par le plus-que-parfait paraît encore plus forte. P. Imbs écrit que le plus-que-parfait y est moins explosif qu'un passé composé.<sup>20</sup> En voici des exemples:

Ledadu: *Je vais vous dire, mon Général. Pour l'histoire des veuves, je m'étais permis d'avoir une idée.* An. H. 23.

Le Chanteur, intervenant: *Comtesse, vous m'aviez promis... Puisque madame Constance est là...*

Aurélié: *Vous avez raison...* Gi. F. 158.

Jessica: *Comme je m'ennuyais de toi, ma petite abeille!*

Hugo: *Je n'ai pas le temps de jouer, Jessica.*

Jessica: *Naturellement tu n'avais rien su me décrire. Ça sent le tabac refroidi ... Attends! ... J'étais venue pour t'apporter ça.*

Hugo: *Quoi ça?*

Jessica sortant le revolver de sa poche: ... *Ça! Tu l'avais oublié.*

Hugo: *Je ne l'avais pas oublié: je ne le porte jamais.* Sar. M. S. 110.

Il y a un emploi modal du plus-que-parfait qui est fréquent aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. Nous avons trouvé souvent, dans les pièces examinées, l'emploi du plus-que-parfait après „si“ suppositif où il exprime une hypothèse irréalisée au passé. C'est pourquoi H. Sten l'appelle „irrealis“ dans le passé. Il nous semble inutile de donner ici des exemples de son emploi le plus courant: „si“ + plus-que-parfait dans la subordonnée et le conditionnel passé dans la principale. On rencontre ce type aussi bien dans la langue parlée que dans la langue écrite. Néanmoins, la langue écrite substitue volontiers le plus-que-parfait du subjonctif soit au plus-que-parfait, soit au conditionnel passé. De cette façon on obtient quatre variantes possibles. Mais dans les dialogues nous n'avons trouvé qu'une seule variante qui est aussi la plus courante: si + plus-que-parfait dans la subordonnée conditionnelle et le plus-que-parfait du subjonctif dans la principale exprimant la conséquence:

B: *J'avoue que si j'avais souhaité la présence de quelqu'un, le nom de Monsieur Paul Dumas eût été l'un des derniers à me venir à l'esprit.* J. R. 30.

L'avocat général: ... *Est-il exact que votre fils ait déclaré qu'il eût demandé votre suppression, comme il demanda celle de Capron, si vous aviez travaillé pendant une grève?*

Le père: *Si j'avais travaillé pendant une grève? Eh bien, maintenant, je connais la réponse...* Sal. D. 49.

Marie-Thérèse: ... *Si cette petite nigaude avait fait moins d'histoires et, puisque j'étais sa marraine, était venue se confesser à moi, le geste de ton grand-père n'eût rien disloqué.* Sal. A. 43.

<sup>18</sup> J. Šabršula, p. 103.

<sup>19</sup> O. Ducháček, p. 214.

<sup>20</sup> P. Imbs, p. 129.

Le général: *Remarque d'ailleurs que s'il avait été un gentleman, il aurait dû attendre que je me relève pour voir ce que j'avais décidé.* An. H. 38.

La forme du plus-que-parfait du subjonctif est préférée par plusieurs auteurs à cause d'une certaine élégance. Son emploi dans les exemples indiqués nous paraît être une sorte de compromis entre les exigences de la langue de conversation et les formes choisies de la langue littéraire. R. L. Wagner et J. Pinchon écrivent qu'on emploie cette forme dans la langue écrite de tradition classique et que cette forme subjonctive „insiste sur l'irréalité de l'hypothèse et suggère parfois le regret“.<sup>21</sup>

Dans les dialogues, nous avons rencontré assez souvent des cas où la principale, exprimant la conséquence, manquait. C'est par exemple quand le locuteur a été interrompu par une autre personne ou quand il n'a pas fini d'exprimer son idée, ou bien encore quand il exprime plusieurs éventualités, etc. Cela se rencontre dans des dialogues dont la vivacité est augmentée à l'aide de communications entrecoupées:

Hugo: *Le hasard a tiré trois coups de feu, comme dans les mauvais romans policiers. Avec le hasard tu peux commencer les „si“: „si j'étais resté un peu plus longtemps devant les châtaigniers, si j'avais poussé jusqu'au bout du jardin, si j'étais rentré dans le pavillon! ...“ Mais moi. Moi, là-dedans, qu'est-ce que je deviens? C'est un assassinat sans assassin.* Sar. M. S. 240.

Hugo: ...*Si j'avais été sûr ... (Brusquement) Jessica, regarde moi. Peux-tu me dire que tu m'aimes?* Sar. M. S. 188.

Hugo: *Je l'ai tué parce que j'avais ouvert la porte. C'est tout ce que je sais. Si je n'avais pas ouvert cette porte ... Il était là, il tenait Jessica dans ses bras, il avait du rouge à lèvres, sur le menton...* Sar. M. S. 239.

Les cas ne sont pas rares où la conséquence concerne l'état actuel ou même l'avenir; après la condition exprimée par „si“ + plus-que-parfait, on trouve alors le conditionnel présent. Nous avons rencontré souvent ce type d'emploi. L'écart temporel entre le fait au plus-que-parfait et celui au conditionnel présent nous paraît donner aussi plus de relief au fait et le rendre plus expressif:

R: ... *...mais s'il ne les avait pas trouvés, il y a quatre ans, elle et ses millions, qu'est-ce qu'il serait aujourd'hui, avec ses brillantes qualités d'ancien cancre...* An. S. 131.

Hugo: *Je pourrais si je l'avais décidé.*

Hoederer: *Tu pourrais me descendre froidement d'une balle entre les deux yeux parce que je ne suis pas de ton avis sur la politique?*

Hugo: *Oui, si je l'avais décidé ou si le Parti me l'avait commandé.* Sar. M. S. 223.

La conséquence peut être exprimée aussi à l'imparfait ou au plus-que-parfait. La situation nous paraît analogue à celle où la conjonction „si“ n'est pas exprimée. En employant l'indicatif on présente le fait plutôt comme „une réalité imminente“, tandis que par l'emploi du conditionnel on „met plus en valeur l'hypothèse“, écrivent A. Dauzat et O. Ducháček.<sup>22</sup> Exemples:

Le Maître d'hôtel: ... *Oh! nous avons bien un Rhum. Fantaisie aux cuisines qui devait servir pour l'omelette flambée, si tout s'était déroulé normalement, mais je n'ose pas le recommander...* An. S. 170.

G: *C'est parfait. Vous avez fait votre choix? Avec lesquels préférez-vous passer la soirée? Les faux étaient charmants, s'ils avaient su leurs rôles. Mais les vrais ne sont pas mal non plus, vous verrez...* An. S. 160.

<sup>21</sup> W. L. Wagner—J. Pinchon, p. 360.

<sup>22</sup> A. Dauzat, p. 218; O. Ducháček, p. 215.

Maillard: ... *Qu'avais-tu besoin d'avouer par-devant moi que tu avais couché avec cet individu? Si tu avais nié jusqu'au bout, ... il m'était facile de m'arranger avec ma conscience. Je me serais persuadé sans trop de peine qu'il avait menti.* Ay. 48.

Isabelle: ... *Qu'est-ce que vous deviez toucher ce soir, si tout s'était bien passé?* An. S. 146.

Dans certains cas, l'indicatif exprime „la réalisation imminente“ de l'action et pourtant on a l'impression qu'il y est plus à sa place que le conditionnel. Quant à l'imparfait et au plus-que-parfait qui remplacent le conditionnel passé, on peut les envisager comme des variantes stylistiques qui apportent plus de vivacité dans la communication:

R: ... *Je voulais t'avertir ce soir si tu étais rentré dîner... J'ai reçu la note du tailleur...*

G: *C'est bon, je t'enverrai cela aussi.* An. S. 183.

Nous avons trouvé dans les dialogues aussi plusieurs plus-que-parfaits employés dans des propositions comparatives conditionnelles, introduites par „comme si“. Ce plus-que-parfait est associé à un temps passé ou au présent:

Le chiffonnier: ... *Il marchait bien au large, mais d'un drôle de façon, ... comme s'il avait tué un de mes habitués pour prendre sa place. Il l'avait bien tué. C'était le premier.* Gi. F. 82.

Renée: *Et en entrant, vous nous avez fait marcher en prenant une mine d'enterrement, comme si le type avait été acquitté.* Ay. 14.

La mère: *On ne peut tout de même pas laisser notre fils se promener dans les rues menottes aux mains, comme s'il avait volé!* Sal. D. 44.

En étudiant les comparatives conditionnelles nous avons remarqué que quelques-unes peuvent être des propositions exclamatives indépendantes sans conclusions. Par une proposition comparative qui est en même temps exclamative, introduite par *si*, on peut exprimer aussi une nuance de dédain:

Le pasteur: *Non, Cecilia: l'amour... c'est un choix. Même l'amour divin se choisit...*

Esther: *Comme si les Bouddhistes avaient choisi leur petit bonhomme ventripotent.* Ba. 18.

Cet exemple prouve que le contexte joue aussi un rôle important et qu'il aide à comprendre cette nuance de dédain.

Il y a encore d'autres propositions conditionnelles sans conclusion qui n'expriment pas la comparaison, mais un souhait irréalisé au passé. On regrette la non-réalisation du souhait:

Le Grand-Père, fier: — *Ah! si vous aviez entendu Valentine à chaque fin de mois, quand je lui apportais les chiffres!* Sal. A. 27.

François: *Nous avons eu dimanche dernier pendant que tu étais en train de faire les courses, une discussion orageuse! Si tu l'avais entendue! Elle n'a voulu céder sur rien.*

Marie: *Je sais.* So. 41.

Un ouvrier: *Si tu avais vu la gueule de Delaville, tout seul sur le quai, avec son bateau devant le nez!* Sal. D. 26.

Voici encore trois exemples de plus-que-parfaits dans les interrogations détournées:

Hugo: *J'ai quitté ma famille et ma classe. En aucun cas, je n'accepterais de compromis avec elle.*

Louis: *Mais si les choses en étaient venues là?*

Hugo: *Alors, je prendrais un pétard et j'irais descendre un flic sur la Place Royale...* Sar. M. S. 46.

La mère: *Oui, mais il n'a pas pensé à sa mère! Et si on me l'avait ramené le crâne*

*fendu? Je te le répète: Jules pense peut-être toujours aux autres, mais jamais à moi!*  
Sal. D. 30.

Valorin: *C'était une folie, Juliette! Et si les assassins avaient été là? Vous, sans armes ... car vous n'êtes même pas armée?*

Juliette: *Je leur aurais parlé, je vous aurais sauvé... Ay. 129.*

Nous avons montré que le plus-que-parfait après *si* conditionnel peut avoir plusieurs valeurs et que les auteurs ne négligent pas les possibilités de choix.

Nous avons présenté différents emplois du plus-que-parfait dans sa fonction temporelle. Il y a des cas où le plus-que-parfait associé au présent donne à celui-ci une nuance du passé. Mais il y a aussi des situations, où plusieurs plus-que-parfaits semblent reculer les faits dans le passé.

La possibilité d'exprimer un intervalle temporel de durée différente à l'aide de la corrélation du plus-que-parfait avec un autre temps ainsi que la possibilité d'exprimer l'opposition entre le fait au plus-que-parfait et celui dans un autre temps, etc., témoigne d'une riche utilisation du plus-que-parfait. Nous avons plusieurs fois rappelé aussi que le plus-que-parfait peut exprimer les faits sur lesquels on insiste ou bien des faits prévus.

La faculté d'exprimer les faits comme achevés rend le plus-que-parfait utilisable en tant que moyen de composition (il signale le commencement du récit ou sa fin, ou bien encore le passage d'un plan à un autre). Le caractère du plus-que-parfait permet aussi de mettre en relief des faits importants, plus ou moins éloignés. Le plus-que-parfait d'atténuation ou le plus-que-parfait hypocoristique augmentent encore l'effet que l'on peut atteindre aussi à l'aide de l'imparfait. Le rôle modal du plus-que-parfait est non moins important, mais c'est souvent le contexte qui nous aide à saisir les nuances de cette fonction. On s'en rend surtout compte dans les indépendantes des dialogues. Il faut connaître l'atmosphère de la scène pour découvrir le rôle expressif du plus-que-parfait. Il nous semble que la possibilité de servir aussi comme un moyen expressif n'est pas non plus négligeable et que certains écrivains s'en rendent bien compte.

Si nous comparons la fréquence de l'emploi du plus-que-parfait dans les pièces de théâtre que nous avons examinées, nous pouvons constater des différences assez considérables. Certaines ressortent grâce à l'atmosphère de la scène, mais il y en a d'autres qui résultent du style de l'auteur.

Nous avons constaté le plus grand écart de fréquence du plus-que-parfait entre *Caligula* de Camus et les deux pièces de Salacrou, citées dans le présent article. Dans le drame de Camus, malgré l'atmosphère dramatique, les plus-que-parfaits sont très rares. Il n'y en a que huit (tous dans le troisième acte) et ils figurent dans les fonctions les plus courantes.

Au contraire dans les pièces de Salacrou, la fréquence du plus-que-parfait est très grande. Il y remplit en plus, des fonctions souvent spéciales. Ainsi par exemple dans la pièce à thèse *Boulevard Durand*, le plus-que-parfait exprime assez souvent un fait important, mis en relief. Quant à la comédie *L'Archipel Lenoir*,<sup>23</sup> nous avons constaté non seulement que l'emploi du plus-que-parfait y est fréquent, mais que ce sont généralement les faits importants qu'il exprime ou bien les faits qu'on veut souligner.

La mise en relief à l'aide du plus-que-parfait est aussi fréquente dans *Le signe*

<sup>23</sup> Nous n'avons examiné que sa première partie — 46 pages.

de *Kikota*, comédie de Roger Ferdinand, quoique le plus-que-parfait n'y soit pas trop fréquent.

Dans *Le temps des cerises* de Roncoroni, presque la moitié des plus-que-parfaits expriment des événements temporellement éloignés. Cela vient du fait qu'on y évoque constamment d'anciens souvenirs.

Dans *La folle de Chaillot* de Giraudoux le nombre des plus-que-parfaits n'est pas élevé, mais on y trouve des emplois assez peu courants (le plus-que-parfait comme moyen de composition au commencement et à la fin du récit, le plus-que-parfait comme moyen de mise en relief, etc.).

Le plus-que-parfait après *si* conditionnel est fréquent surtout dans *Le Château en Suède* de F. Sagan (environ la moitié de tous les plus-que-parfaits employés dans cette pièce). Il est aussi très fréquent dans *Les Mains sales* de Sartre, où il représente plus de la moitié de tous les plus-que-parfaits. Il est relativement assez fréquent dans *Les Cyclones* de Jules Roy, dans *Le Rendez-vous de Senlis* d'Anouilh et dans *Les témoins* de Soria.

Concluons en constatant que le plus-que-parfait se prête à des emplois multiples et variés et que même dans ses fonctions courantes on peut découvrir différentes nuances délicates. Souvent certaines fonctions se superposent: la fonction principale peut être accompagnée d'autres fonctions, plus ou moins accessoires, par exemple le plus-que-parfait de l'antériorité peut comporter une idée d'importance (voir, entre autres, l'exemple de Camus à la p. 95). Le plus-que-parfait exprimant une opposition, étant en corrélation avec un autre temps, permet d'insister sur un fait. Ailleurs le plus-que-parfait met en relief un événement éloigné et peut-être, en même temps, important. Le plus-que-parfait pouvant jouer le rôle d'une variante stylistique du passé antérieur, élargit ainsi encore plus son domaine. A en juger d'après les fonctions que nous avons identifiées dans les pièces de théâtre, il faut apprécier aussi la possibilité de l'utiliser en tant que moyen expressif.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Oeuvres grammaticales

- Boer C., *Syntaxe du français moderne*, Leiden, Universitaire Pers Leiden, 1947.  
 Chevalier J.—Cl., Blanche-Benveniste Claire, Arrivé Michel, Peytard Jean, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964.  
 Cressot Marcel, *Le style et ses techniques*, Paris, Presses universitaires de France, 1947.  
 Dauzat Albert, *Grammaire raisonnée de la langue française*, Lyon, IAC, 1947.  
 Ducháček Otto, *Grammaire française*, Praha, SPN, 1955.  
 Gougenheim Georges, *Système grammatical de la langue française*, Paris, Editions d'Arthey, 1963.  
 Grevisse Maurice, *Le Bon Usage*, Cours de Grammaire française et de langage français, Paris, Geuthner, 1949, 4<sup>e</sup> édition.  
 Imbs Paul, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris, Librairie C. Klincksieck, 1960.  
 Lebek Henryk, „Le passé composé indique-t-il l'antériorité?“ *Kwartalnik neofilologiczny*, XII, 2, Warszawa, 1965.  
 Le Bidois Georges et Le Bidois Robert: *Syntaxe du français moderne*, tome I, II, Paris, Editions Auguste Picard, 1955.  
 Piotrovskij R. G., *Očerki po stilistike francuzskogo jazyka*. Morfologia i sintaksis. Leningrad, Učpedgiz, 1960.  
 Sensine Henri, *L'emploi de temps en français ou le mécanisme du verbe*, Paris, Payot et Cie, 1930.  
 Sten H., „Le temps du verbe fini (l'indicatif) en français moderne“, *Historisk-Filologiske Meddelelser udgivet af det kgl. Danske Videnskabernes Selskab*, Kobenhavn, 1950—54, Bind 33, Nr. 3.

- Šabršula Jan, *Kapitoly z rozboru moderní francouzštiny I*, Francouzské sloveso, Praha, SPN, 1963.  
 Wagner R.-L.—Pinchon J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette, 1962.  
 Wartburg Walter v. et Zumthor Paul, *Précis de Syntaxe du français contemporain*, Berne, Editions A. Francke, S. A., 1947.

## II. Textes littéraires

- Ay Aymé Marcel, *La tête des autres*, Paris, B. Grasset, 1952.  
 An. S. Anouilh Jean, *Le rendez-vous de Senlis*, Pièces roses, Paris, Calman Lévy, 1945.  
 An. H. Anouilh Jean, *L'Hurluberlu ou Le réactionnaire amoureux*, Paris, 1959, L'Avant-Scène, No 246, 1961.  
 Ba Bal Claude, *Si l'on nous voit ensemble*. Paris, L'Avant-Scène, No 216, 1960.  
 C Camus Albert, *Caligula*, Paris, Gallimard, 1945.  
 Co Cocteau Jean, *Les parents terribles*, 1938, Théâtre Gallimard, Paris, 1948.  
 Gi. F. Giraudoux, *La Folle de Chaillot*, Paris, Grasset, 1946.  
 R. F. Roger-Ferdinand, *Le signe de Kikota*, Paris, 1961, L'Avant-Scène, No 237.  
 Ro Roncoroni Jean-Louis, *Le temps des cerises*, 1962, L'Avant-Scène, No 268.  
 J. R. Roy Jules, *Les Cyclones*, Paris, Gallimard, 1954.  
 Sa. Ch. Sagan Françoise, *Le Château en Suède*, Paris, 1960, L'Avant-Scène, No 234.  
 Sal. A. Salacrou Armand, *L'Archipel Lenoir*, 1947, Théâtre VI, Paris, Gallimard, Paris, 1948.  
 Sal. D. Salacrou Armand, *Boulevard Durand*, Paris-Théâtre, No 178, 14<sup>e</sup> année, Paris.  
 So Soria Georges, *Les témoins*, Paris, Les Édit. fr. réunis, 1962.  
 Th Thomas Robert, *Huit femmes*, Paris, 1962, L'Avant-Scène, No 268.



